

Début de formation policière →

Le CIFPol a marqué le début de l'EA 2023

Le Centre interrégional de formation de police CIFPol a marqué le début de l'École d'aspirants 2023 par une cérémonie devenue traditionnelle : les 56 aspirantes et aspirants, provenant de trois corps de police cantonaux ainsi que de la police régionale des villes du Centre (communes de Sierre et Sion) ont reçu leur pistolet le 16 janvier 2023.

Texte : Jean-Daniel Favre ; photos : CIFPol

Le directeur du CIFPol s'est exprimé le premier. Le capitaine Raphaël Jallard s'est penché sur la question de savoir ce qu'est une école de police, ce qu'on y apprend et comment, quel est son programme, quelles sont les ressources investies, quels sont les objectifs et quelle est l'attente de la formation. Il a pris le choix de ne rien développer au cours de cette cérémonie de remise de l'arme mais de laisser aspirantes et aspirants trouver les réponses directement. En revanche, il a voulu répondre à une autre question : pourquoi une telle cérémonie ? Pour un début d'apprentissage dans une autre profession, il n'existe rien de tel. Pour trouver la réponse, le cap Jallard a adopté la méthode dite des cinq pourquoi, soit cinq fois la question « Pourquoi une telle cérémonie ? » Être aspirant de police et recevoir une arme de police n'est pas anodin, pourquoi n'est ce pas anodin etc. ? À l'issue de cette formation, vous (les membres de l'EA) aurez des pouvoirs et des devoirs, notamment l'usage de la force et de la coercition. Pourquoi un policier peut-il porter atteinte aux droits fondamentaux de la population en utilisant légitimement la force ? En tant que policier vous avez un statut particulier et vous prêterez serment auprès de votre autorité de nomination. Pourquoi prêter serment plus tard ?

Parce que les conditions légales ne sont pas remplies aujourd'hui pour prêter serment. Pourquoi aura-t-on confiance en vous après une année ? Car une année avant cette prestation, vous avez passé une sorte de rite de passage, contracté une sorte d'engagement tacite avec un cérémonial qui vous permet de prendre conscience que vous rejoignez une

L'important est de savoir quel usage sera fait de l'arme.



Un aspirant fribourgeois reçoit son arme des mains du Cdt Allain.

institution singulière, que vous vous engagez indirectement à vous investir dans une formation et aussi que vous acceptez les responsabilités et exigences de votre future fonction. En résumé des cinq pourquoi : on compte sur votre engagement sans faille, cette cérémonie est faite pour vous introniser officiellement dans notre institution en attendant de pouvoir officiellement vous y intégrer. La population compte sur vous. Il s'agit aussi que vous compreniez que, par cette cérémonie solennelle, vous êtes un maillon essentiel de la chaîne pénale.

La cérémonie se déroulant à Granges-Paccot, c'est M. Philippe Allain qui s'est ensuite adressé à l'EA 2023 en français et en allemand (le CIFPol est bilingue). Le commandant de la police cantonale de Fribourg a rappelé que les policiers sont armés pour accomplir leur ser-

vice, soulignant qu'il a à la fois tout dit et rien dit. L'important est de savoir ce qui vient après, soit l'usage qui est fait de l'arme. Il a cité comme exemple, une personne agitée sur le quai d'une gare romande, cette personne a un couteau, devient menaçante. Un agent tire, la personne décède. Il n'est jamais facile de tirer sur quelqu'un. Maintenant, la justice fait son travail, la conscience personnelle aussi, tout se met en marche et l'opinion publique aussi fait son analyse : la police a-t-elle bien agi, pouvons-nous garder confiance en elle, c'était bien, c'était juste ? Petit moment, grande importance, et un drame qui peut arriver n'importe où hélas.

Cette remise de l'arme aujourd'hui est une marque de confiance. Elle nous oblige, elle vous oblige sur trois points. En premier la technique, il faut être sûr et avoir une technique sûre, ce sont des gestes métiers à apprendre. Deuxièmement, il y a une obligation juridique, l'usage



L'EA 2023.

de l'arme est soumis à des conditions restrictives très précises, à savoir quand tous les autres moyens envisagés ne suffisent plus et que l'on est au point où le tir peut proportionnellement être envisagé, cela nécessite de la rapidité, la vitesse ne laisse pas beaucoup de temps pour l'analyse, mais cela fait partie du cadre d'emploi de la force. Troisièmement, il y a la déontologie, ce n'est pas simple d'enlever la vie, pas simple même de l'envisager. Si vous devez faire usage de votre, vous pourrez compter sur le soutien juridique, technique et déontologique de vos pairs, on joue dans la même équipe mais vous serez seul. Nous allons tout faire pour que vous soyez prêts si cela doit arriver. Vous allez recevoir une excellente instruction dans tous les domaines et particulièrement dans celui du tir. Ce grand pouvoir s'accompagne d'une grande responsabilité. Il n'y a pas de compromis en matière de qualité, de performance et de justesse en terme d'usage de l'arme.

Après cette allocution, les commandants des corps respectifs ont procédé à la remise de l'arme à chaque aspirante et aspirant.

Dernier orateur du jour, M. Romain Collaud, directeur de la Sécurité, de la Justice et du Sport a pris la parole pour souligner le fait que cette remise de l'arme restera dans la mémoire de chaque aspirante et aspirant. C'est la 3e volée du nouveau cursus en deux ans. La volée 2021 vient d'être pleinement intégrée, le bilan de cette nouvelle formation est positif. L'injection simultanée de nouveaux agents et agentes et des PEF (aspirants de 2e année qualifiés de policiers en formation) offre une marge

de manœuvre particulièrement bienvenue. L'encadrement des stages de ces 2e année porte rapidement ses fruits. Le CIFPol est brillant depuis dix ans. De nombreuses atouts, dont la stabilité, la pérennité, l'agilité, l'efficacité, la haute qualité de la formation donnée sur ses deux sites en proximité avec les corps de police et leurs spécificités. Quelle ampleur de chemin parcouru depuis sa création, merci aux responsables politiques qui ont osé faire le pas de cette collaboration et qui ont eu la clairvoyance de son opportunité pour répondre aux nouveaux enjeux de formation.

Un mot plus spécialement envers les héros du jour : aux aspirants bénéficiaires de ces dix années de construction, de consolidation, de projection vers l'avenir, le Conseiller d'État souhaite que dans le CIFPol, ils trouvent de quoi réaliser leur rêve professionnel : devenir policier. Dans cet écrin professionnel, il leur dit bonne chance dans cette formation mais aussi qu'ils y trouvent beaucoup de satisfaction. Ils ont choisi une voie exigeante, ils embrassent un métier parmi les plus difficiles qui soit mais c'est un métier enthousiasmant, enrichissant au contact de la population et à son service. Tout au cours de la formation, les aspirantes et aspirants apprendront de nombreux savoir-faire, oui, mais ils seront aussi sensibilisés au savoir-être. Ils ne doivent surtout pas négliger cet aspect qui constituera le cadre indispensable d'une pratique éclairée du métier de policier.

C'est la fanfare de la police cantonale de Fribourg qui a assuré l'animation musicale de cette manifestation. ←

Le CIFPol est brillant depuis dix ans.

Report d'assermentation

L'élection de Mme Elisabeth Baume-Schneider au Conseil fédéral a bouleversé l'agenda jurassien ! L'EA 2021 de la police jurassienne aurait dû être assermentée le jeudi 15 décembre 2022. Mais c'est le jour qui a été choisi pour recevoir la 1ère conseillère fédérale jurassienne en ses terres. L'EA 2021 sera dès lors assermentée en mars prochain.